

Colombes, le 5 avril 2012

Mise à disposition du document de référence 2011

Arkema annonce la publication de son document de référence 2011, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 avril 2012 sous le numéro n° D.12-0280.

Il peut être consulté dans la rubrique Actionnaires & Investisseurs, section Publications, du site internet du Groupe à l'adresse suivante : www.finance.arkema.com.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel 2011,
- le rapport du Président du Conseil d'administration portant sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ,
- les informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois,
- le descriptif du programme de rachat d'actions propres proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012,
- le communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes.

*Premier chimiste français, acteur majeur de la chimie mondiale, **Arkema** invente chaque jour la chimie de demain. Une chimie de spécialité moderne et responsable, tournée vers l'innovation, qui apporte à ses clients des solutions concrètes pour relever les défis du changement climatique, de l'accès à l'eau potable, des énergies du futur, de la préservation des ressources fossiles, et de l'allègement des matériaux. Présent dans plus de 40 pays, avec un effectif d'environ 13 200 personnes, 9 centres de recherche, Arkema réalise un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros* et occupe des positions de leader sur ses marchés avec des marques internationalement reconnues. **The world is our Inspiration.***

**chiffre d'affaires et effectifs des activités poursuivies à fin 2011, hors activités vinyliques faisant l'objet d'un projet de cession*

Contact investisseurs :

Sophie Fouillat	Tel. : +33 1 49 00 86 37	E-mail : sophie.fouillat@arkema.com
Jérôme Raphanaud	Tel : +33 1 49 00 72 07	E-mail : jerome.raphanaud@arkema.com